



CONDITIONS
SALON
CONDITIONS

JUSQU'À 500 €
DE CASHBACK

Conditions de l'action Salon 2026 – Cashback SYM

1. Période d'achat

L'action est valable pour les véhicules achetés entre le 1er janvier et le 1er mars 2026. L'action cashback est une action conjointe de l'importateur SYM et de votre concessionnaire SYM.

50 % du cashback est accordé par votre concessionnaire SYM sous forme de remise lors de l'achat, et les 50 % restants sont versés par Moteo Two Wheels Europe après inscription sur le site internet.

2. Période de participation

Les achats peuvent être enregistrés jusqu'au 1er mars 2026 au plus tard via le formulaire de participation en ligne sur la page de l'action :

www.sym.be

3. Modèles

L'action est valable sur tous les motorscooters SYM de la gamme actuelle achetés neufs auprès d'un concessionnaire SYM officiellement agréé en Belgique ou au Luxembourg.

4. Participation uniquement via des concessionnaires SYM agréés

L'action est uniquement valable pour les achats effectués auprès d'un concessionnaire SYM agréé en Belgique et au Luxembourg.

Les achats via l'importation parallèle ou auprès de revendeurs non agréés sont exclus de l'action.

5. Inscription par le consommateur

Les 50 % du cashback pris en charge par Moteo ne sont versés que si le consommateur enregistre lui-même correctement et complètement son achat via le formulaire de participation sur la page de l'action du site :

www.sym.be

6. Une participation par véhicule

Chaque véhicule acheté ne peut participer qu'une seule fois à l'action.



CONDITIONS
SALON
CONDITIONS

JUSQU'À 500 €
DE CASHBACK

7. Versement du cashback

50 % du cashback est accordé immédiatement sous forme de remise lors de l'achat. Les 50 % restants du montant du cashback sont versés directement au consommateur dans un délai de 30 jours après validation de l'inscription, à condition que toutes les informations aient été correctement complétées.

8. Action valable dans la limite des stocks disponibles

L'action est valable dans la limite des stocks disponibles et prend fin au plus tard le 1er mars 2026.

9. Non cumulable avec d'autres actions

Cette action cashback n'est pas cumulable avec d'autres promotions ou remises, sauf indication contraire.

10. Preuve d'achat requise

Lors de l'inscription sur la page de l'action www.sym.be, une copie de la facture d'achat doit être téléchargée avant le 1er mars 2026.

En cas de backorder, la confirmation de commande signée doit être téléchargée avant le 1er mars 2026.

Le paiement intervient dans un délai de 30 jours, et pour les backorders, après la livraison du véhicule et le téléchargement de la facture.